Monsieur Azzeddine est un enseignant salarié dans une école d'enseignement privé. Il est marié et a un enfant à charge. Il a disposé en juin 2017 d'un revenu constitué de :

Salaire de base : 7.000
Prime d'assiduité : 700
Heures supplémentaires : 1.500
Allocation familiale : 200
Prime d'ancienneté : 650

Il bénéfice d'un appartement mis gratuitement à sa disposition par l'école. La valeur locative mensuelle de cet appartement est de 3.000 DH. Il bénéficie aussi d'une voiture de service acquise à 300.000 DH et mise à sa disposition pour les besoins de l'exploitation.

Monsieur Azzeddine a aussi disposé d'intérêts de bons du Trésor d'un montant de 14.600 DH ayant supporté une retenue à la source de 30% et de 22.800 DH de dividendes d'une société cotée à la bourse des valeurs de Casablanca.

Monsieur Azzeddine verse les cotisations mensuelles suivantes :

Cotisation sociales : 514,40 DH ;
Cotisation pour retraite complémentaire : 250 DH ;
Cotisation pour assurance groupe : 150 DH

Travail à faire :

Calculer l'IR à payer par Monsieur Azzeddine au titre de juin 2017.